

ETANCHEITE SALLE D'ANIMATION COMMUNALE : Travaux sur chéneau

Suite aux fuites constatées dans la Salle d'animation communale, une intervention urgente est nécessaire sur le chéneau.

L'Entreprise la SARL PRIGENT peut intervenir sous un délai de 15 jours, pour un montant de : 10 711,00€ H.T.

Le Conseil Municipal décide de retenir cette proposition, pour une intervention dans les délais proposés.

Délibération adoptée à

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Manin', is written over a horizontal line.